

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DE LA GARE DE GRANDALPE

Bilan de la concertation



**Octobre 2023
et de juillet 2024**

Où sommes-nous ?

Situé sur la commune d'Echirolles, entre le quartier des Essarts et des Granges, le site se déploie devant la gare d'Echirolles. Il comprend les rues de Provence et de Lorraine, mais également la rue du Queyras et les accroches avec l'avenue Salvador Allende, l'avenue des FTPF et la rue d'Auvergne. Il regroupe enfin les anciens bâtiments de l'entreprise ATOS qui s'est relocalisée un peu plus loin sur la rue de Provence.

Le projet de réaménagement et de création de nouveaux espaces publics porte sur la rue de Provence et sa bretelle vers l'avenue des Etats Généraux, la bretelle de la rue d'Auvergne, la création d'un espace public reliant la plateforme du tramway à la rue de Provence, le cheminement piéton passant au nord du tènement BULL/ATOS et la création d'un mail piéton traversant en diagonale la parcelle BULL/ATOS.

Ces aménagements d'espaces publics accompagnent un programme immobilier d'environ 50 000 m² porté par l'opérateur Linkcity sur le désaffecté BULL/ATOS : Connexions.



Vue aérienne du site - crédit Grenoble Alpes Métropole



1. LE PROJET DU PÔLE GARE

1. UN SECTEUR STRATEGIQUE QUI PATIT DE NOMBREUX DYSFONCTIONNEMENTS

Ce site est stratégique pour la Métropole dans le cadre de son projet de territoire GrandAlpe, avec la présence de la gare d'Echirolles, de la ligne de Tram A, l'installation du nouveau campus d'Atos, mais également le futur quartier Connexions ou encore le projet de SERM Métropolitain.

Il pâtit cependant de nombreux dysfonctionnements :

- Les espaces publics sont vieillissants, peu confortables pour les piétons et marqués à plusieurs endroits par des problématiques de cohabitation avec les autres modes de transport.
- Les aménagements sont très minéraux et laissent peu de place à la végétation.
- Les connexions entre l'arrêt de tram et la gare sont complexes, peu lisibles et peu agréables
- La traversée sous le pont des Etats Généraux n'est pas agréable et le secteur est mal raccordé au reste du territoire (La Butte, Grand'Place, centre-ville d'Echirolles)
- Il est difficile d'accéder et de se stationner à vélo sur le secteur.
- La gare est peu visible

2. LES AMBITIONS DU PROJET SOUMIS A CONCERTATION

Pour répondre à ces enjeux, la Métropole et la ville d'Echirolles souhaitent créer un véritable quartier autour de la gare d'Echirolles, avec commerces, services, logements, et de nouveaux espaces publics.

Afin de nourrir le projet de réaménagement des espaces publics, une démarche de concertation a été mise en œuvre. Pour être une réussite, le projet soumis à concertation devait remplir les objectifs suivants :

- Désenclaver le quartier et raccorder le site au reste du secteur GrandAlpe
- Réaménager les voiries en faveur des mobilités actives
- Végétaliser et désimperméabiliser
- Améliorer les espaces publics pour créer de nouveaux usages
- Transformer le pôle gare et faciliter les échanges multimodaux
- Améliorer la lisibilité de la gare et faciliter son accès depuis l'avenue des états généraux
- Créer de nouveaux pôles de vies animés en accueillant des services et des commerces

3. DEUX PERIMETRES DE PROJET ET DEUX TEMPORALITES

Le projet soumis à concertation est prévu pour se dérouler en deux grandes étapes :

Étape 1 - Périmètre rouge : périmètre de projet

Cette première phase comprend :

- Réaménagement, élargissement et dévoiement de la rue de Provence pour créer notamment un mail piéton
- Amélioration de l'allée piétonne Nord entre le projet Connexions et le quartier Surieux.
- Réaménagement du parvis supérieur de la gare à côté de l'arrêt de tramway.
- Création d'une place devant la gare assurant l'animation du quartier et permettant de relier l'arrêt de tram et le quai nord de la gare.
- Amélioration de l'accès depuis la passerelle des écoliers vers le quai nord de la gare.
- Création d'une allée centrale piétonne appelée « allée de la gare » permettant de relier la gare et la rue Salvador Allende
- Intégration d'éléments urbains visant à réduire la vitesse de circulation sous le pont de l'avenue des Etats Généraux et à améliorer l'accessibilité aux modes de transport doux sur la rue d'Auvergne.



Étape 2 - Périmètre bleu : périmètre d'étude

La seconde phase concerne les secteurs périphériques inclus dans le périmètre bleu. Cette étape vise à favoriser l'intermodalité et accompagner les évolutions futures de la place du Chêne.



2. LES MODALITÉS DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

1. UNE CONCERTATION ENCADREE PAR LE CODE DE L'URBANISME

Cette démarche de concertation a respecté les règles fixées par le code de l'urbanisme (article L103-2). Cela signifie notamment que ses modalités ont été fixées dans une délibération votée par le conseil Métropolitain le 12 juillet 2023

Dans cette délibération, la Métropole s'engageait à ce que :

Le processus de concertation préalable ait pour objectifs de :

- Fournir au public une information claire sur les orientations du projet ;
- Viser la participation de l'ensemble du public concerné aux différentes phases de construction du projet (diagnostic, scénarios d'aménagement...);
- Offrir la possibilité au public d'exprimer ses attentes, ses remarques, ses idées et permettre l'échange des points de vue concernant le projet.

Les modalités d'information suivantes soient mises en place :

- Un dossier de concertation mis à la disposition du public sur la plateforme participative : metropoleparticipative.fr, au siège de Grenoble-Alpes Métropole, ainsi qu'en mairie d'Echirolles aux jours et horaires d'ouverture ;
- Une page dédiée au projet sur la plateforme participative de la Métropole : metropoleparticipative.fr.

Les modalités d'expression suivantes soient mises en place :

- La mise à disposition de registres d'expression au siège de Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'en mairie d'Echirolles ;
- La possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : « GRANDALPE-Concertation sur le projet des espaces publics du pôle gare d'Echirolles » ;
- La création d'un formulaire sur la page dédiée au projet de la plateforme participative de la Métropole : metropoleparticipative.fr.

Les modalités de participation suivantes soient mises en place :

- L'organisation d'au moins deux réunions publiques.

La concertation s'est tenue entre les mois d'octobre 2023 et de juillet 2024.

2. LES MOYENS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MIS EN ŒUVRE

Un dispositif global d'information sur la concertation a été déployé par la Métropole **pour faire connaître le projet** et sa concertation.

La plateforme participative et le site d'Echirolles

Ouverte en avril 2016, et renouvelée en 2020 la plateforme participative metropoleparticipative.fr constitue le pivot de la politique de participation numérique de la Métropole. Elle héberge et centralise l'ensemble des démarches de participation citoyenne portées par la Métropole. Elle constitue également un espace de participation à part entière avec plusieurs modules collaboratifs.

Une page dédiée à la concertation sur le réaménagement des espaces publics du quartier de la gare d'Echirolles a été ouverte le 25/10/2023.

Cette page constitue à la fois un espace de ressources informatives et pédagogiques sur le projet et ses enjeux, un fil d'actualité de la démarche mais également un espace centralisant l'ensemble des supports et des livrables de la démarche de concertation.

Un agenda numérique au service du projet

La plateforme participative propose des articles pouvant être mis en une. Les éléments clés du dispositif ont été annoncés par plusieurs articles publiés les 09 novembre 2023 et 21 novembre 2023

D'autres articles ont également été publiés sur le site de la ville d'Echirolles le 20 novembre 2023 et le 8 avril 2024

Magazines

L'information sur le projet a pu être diffusée au travers du magazine de la commune d'Echirolles avec deux articles :

- Cité Échirolles N°409 / Juillet Août 2024
- Cité Échirolles N° 406 / Janvier Février 2024

Les réseaux sociaux

La communication sur la concertation réglementaire a pu s'appuyer sur la page Facebook dédiée aux démarches de participation citoyenne de la Métropole ainsi que sur les pages Facebook de la commune d'Echirolles

La page Facebook a été utilisée afin :

- D'annoncer la tenue des temps de concertation en créant des posts dédiés quatre à cinq jours en amont.
- De communiquer sur le projet en lui-même, le dossier de concertation, la possibilité de contribuer en ligne, etc.

Relation presse

Au total 3 articles de presse ont permis de faire connaître la démarche :

- Le Moniteur le 08 novembre 2023
- Dauphiné libéré le 14 novembre 2024
- Dauphiné libéré le 03 juin 2024

Affiches, flyers et communication papier

Afin de toucher le plus grand nombre de Métropolitaines et Métropolitains, la Métropole a fait le choix de déployer une communication papier très diversifiée.

Des affiches et des flyers ont été produits pour chaque évènement de la démarche de concertation. Ils étaient affichés et mis à disposition dans l'accueil de la Métropole, mis en ligne sur la plateforme participative, et transmis par voie postale à la commune d'Echirolles.

Les flyers ont également pu être diffusés par diffusion dans les boîtes aux lettres du quartier.

La liste diffusion

Une liste de diffusion dédiée au projet a été mise en place dès la réunion de lancement. Il était possible de s'y inscrire au moment de l'émargement à l'occasion de chaque atelier / réunion, mais également à tout moment sur la plateforme participative.

Cette liste de diffusion a permis d'annoncer les temps de concertation, les mises en ligne des comptes rendus et supports de présentation et d'informer sur la démarche.

Près de 80 personnes se sont inscrites à la liste.

Au total 3 diffusions d'information ont été effectuées les 17 novembre 2023, 27 mai 2024, 05 juin 2024

Le dossier de concertation

Afin d'accompagner la démarche de concertation, un document ressource capable de synthétiser l'ensemble des éléments de contexte liés au projet a été élaboré. Ce cahier de 30 pages était organisé en 3 grandes parties :

1. Le contexte
2. Le projet soumis à concertation
3. La démarche de concertation

Ce cahier était mis à disposition au siège de Grenoble-Alpes Métropole à la mairie d'Echirolles, à la Maison des Habitants Anne Franck (Allée du Languedoc - Echirolles) et à l'agence du quotidien (Avenue des Etats Généraux - Echirolles)

3. LES MOYENS D'EXPRESSION DU PUBLIC MIS EN ŒUVRE

Les registres

Des registres libres de contributions étaient disponibles durant toute la démarche et pour l'ensemble des citoyens de la métropole au siège de Grenoble-Alpes Métropole à la mairie d'Echirolles, à la Maison des Habitants Anne Franck (Allée du Languedoc - Echirolles) et à l'agence du quotidien (Avenue des Etats Généraux - Echirolles)

Les courriers

La possibilité était laissée aux citoyens de la métropole, d'adresser des courriers à Grenoble Alpes Métropole pour faire part de leurs avis.

Une page de contribution sur la plateforme participative

- Un espace de contribution libre a été ouvert sur la plateforme participative de la Métropole du mercredi 25 octobre 2023 jusqu'au mardi 11 juin 2024.
- Par ailleurs un formulaire dédié au choix du scénarios d'aménagement a été ouvert du mercredi 25 octobre 2024 au dimanche 31 décembre 2023

Une adresse mail

Il a été possible de contribuer via l'adresse mail générique : participation@grenoblealpesmetropole.fr

4. LES MOYENS DE PARTICIPATION DU PUBLIC MIS EN ŒUVRE

Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir s'informer et échanger sur le projet, la Métropole en partenariat avec la commune d'Echirolles a proposé une grande diversité de temps de travail et d'échange sur le projet.

La démarche était construite en deux grandes phases :

1. Une première phase de novembre 2023 à Avril 2024 pour travailler sur le diagnostic et les grandes orientations
2. Une deuxième phase de juin à juillet 2024 pour travailler sur les scénarios.

Au total 6 réunions publiques, ateliers et rencontres ont été organisés.

Pour la phase 1 concernant le diagnostic

- Un atelier de concertation le jeudi 16 novembre 2023 à 18h30 dans la Maison des Habitants Anne-Frank
- Des ateliers sur l'espace public :
 - Au niveau de la gare d'Echirolles et de l'arrêt de tram, le Mardi 21 novembre et mardi 05 décembre de 17h à 19h
 - A la sortie de l'école Marcel Cachin, le mardi 05 décembre de 16h à 17h
 - Une intervention s'est également tenue pour les salariés du site d'ATOS, le mardi 21 novembre de 11h à 14h
- La participation à l'assemblée des quartiers pour le secteur Villeneuve le jeudi 04 avril 2024

Pour la phase 2 concernant les scénarios

- Un atelier de concertation le mardi 04 juin à 18h30 dans la Maison des Habitants Anne-Frank



Vue aérienne du site - crédit Grenoble Alpes Métropole



3. ANALYSE DES CONTRIBUTIONS

1. PREAMBULE SUR LA METHODE D'ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

Les éléments analysés et présentés dans ce bilan sont directement issus des propositions, des idées, et des remarques formulées par les citoyens de la métropole et les acteurs du territoire.

- Ont été prises en compte pour ce bilan, l'ensemble des contributions et commentaires reçus par Grenoble- Alpes Métropole depuis l'ouverture de la concertation le mercredi 25 octobre 2023 jusqu'au mardi 11 juin 2024.
- Les contributions effectuées dans le cadre de pétitions ou de demandes groupées n'ont été comptabilisées qu'une seule fois. En revanche, le nombre de personnes qui se sont exprimées a bien été pris en compte afin de pondérer la demande de façon représentative.
- Une même contribution (demande ou remarque identique) qui a été effectuée par une même personne sur différents moyens d'expression n'a été prise en compte qu'une seule fois.

Définition de Contribution :

Est entendu par le terme contribution : chaque expression formulée par un participant sur n'importe quel support de collecte ouvert durant la démarche et présenté ci-avant.

Méthodologie d'analyse :

L'ensemble des contributions ont été lues et analysées puis réparties de manière exhaustive (toutes ont trouvé place) dans la synthèse des contributions.

Dans un premier temps, un travail de recoupement et de croisement a été opéré pour rassembler les contributions identiques, exactement porteuses du même sens, et en rédiger une synthèse, tout en conservant de manière stricte l'ensemble exhaustif des contributions, même celles exprimées une seule fois.

2. SYNTHÈSE QUANTITATIVE

Type de dispositif	Nombre de personnes présentes
Plateforme numérique	0
Courriers et registres papiers	0 courrier 0 contribution dans les registres
Atelier du 16 novembre 2023 à la Maison des Habitants Anne-Frank	30 participants
Intervention à la sortie de l'école Marcel Cachin du mardi 05 décembre de 16h à 17h	8 participants
Intervention au niveau de la gare d'Echirolles et de l'arrêt de tram du Mardi 21 novembre et du mardi 05 décembre de 17h à 19h	35-40 participants
Intervention pour les salariés du site d'ATOS	15-20 participants
Assemblée des quartiers pour le secteur Villeneuve du jeudi 04 avril 2024	35 participants
Atelier de concertation du mardi 04 juin 2024 à la Maison des Habitants Anne-Frank	32 participants

3. SYNTHÈSE QUALITATIVE SUR LE PROJET GLOBAL

La synthèse qualitative est structurée de la façon suivante : une première partie comprend les remarques de la concertation sur l'ensemble du projet. La seconde partie reprend les commentaires fait secteur par secteur.

Se déplacer dans le futur pôle gare

Chemins piétons, cyclables, voitures, signalétique et orientation dans l'espace, liaison haut/bas

Des déplacements cycles plus sécurisés

Les avis exprimés lors de la concertation convergent autour de la nécessité de sécuriser les itinéraires vélos. De nombreux participants soulignent la nécessité d'intégrer des itinéraires cyclables séparés des voiries sur le périmètre soumis à la concertation. Plusieurs remarques ont été faites sur la dangerosité des traversées de voirie pour rejoindre les itinéraires cyclables existants de part et d'autre du périmètre de projet. Quelques participants ont notamment demandé l'intégration de traversées de voirie sécurisées.

La volonté d'une meilleure répartition sur l'espace public des mobilités

La majorité des retours montrent qu'il est actuellement difficile ou peu agréable de se déplacer à pied ou à vélo au sein du pôle gare.

Ce constat est généralement relié à une place trop importante de la voiture sur l'espace public. Plusieurs contributions demandent une diminution de la circulation à l'intérieur du périmètre

mis en concertation. De nombreux participants indiquent qu'actuellement les voitures circulent trop vite et qu'il est nécessaire de réduire les vitesses sur les futures voiries.

Des itinéraires modes actifs existants mais peu attractifs

Les retours exprimés démontrent que les itinéraires piétons actuels sont peu utilisés voire parfois non connus des participants.

Plusieurs participants indiquent ne pas avoir connaissance de l'existence de certains itinéraires piétons. L'allée piétonne reliant le parc Maurice Thorez à la passerelle traversant l'avenue des Etats Généraux et la liaison entre la passerelle des écoliers et le quai sud de la gare ont été découvertes par plusieurs participants au cours des échanges.

Quand ces itinéraires sont connus, on constate que ceux-ci ne font pas partie des alternatives envisagées pour se déplacer. Quelques participants indiquent ne pas y penser. De nombreux retours soulignent qu'ils n'empruntent pas ces cheminements intentionnellement. Ceux-ci sont jugés désagréables, délaissés voire non sécuritaires.

Une différence d'usages entre le jour et la nuit

Beaucoup de participants, et en particulier des femmes, ont témoigné changer leurs itinéraires selon les moments de la journée et les périodes de l'année. Les cheminements piétons sont favorisés le jour car plus rapides et directs. Tandis que les itinéraires par les voiries principales sont généralement empruntés de nuit car jugés plus sécuritaires.

Des difficultés à s'orienter dans le pôle gare

Les différents retours et en particulier ceux des participants vivants en dehors du secteur montrent qu'il est difficile de s'orienter depuis et vers le pôle gare. Plusieurs personnes ont indiqué ne pas connaître les itinéraires et les accès à certains pôles attractifs. Deux points ont été spécifiquement cités : les accès aux passerelles piétonnes depuis les grands axes et les itinéraires vers les parcs Maurice Thorez et Croix de Verrine.

Un large consensus pointe le manque de signalétique autour du pôle gare. Ce constat concerne l'ensemble du périmètre et des modes de transports.

Différentes approches pour passer du niveau de la rue de Provence à celui de la plateforme du tramway

La différence de niveau entre le niveau du quai du tramway et le niveau des quais SNCF est appréhendée différemment selon les participants. Celle-ci est perçue comme un obstacle plus ou moins difficile à contourner selon les situations.

La plupart des personnes interrogées emprunte les escaliers pour passer d'un niveau à l'autre. Cela est plus ou moins bien accepté selon les situations et les conditions physiques. Un participant a exprimé qu'il jugeait les escaliers de la gare dangereux en particulier en cas de pluie.

Les ascenseurs sont utilisés par une partie des usagers. La présence des ascenseurs est bien identifiée par l'ensemble des participants mais ceux-ci sont peu attractifs. Plusieurs personnes ont indiqué prendre les escaliers même lorsqu'ils ont une valise ou un vélo par peur de rester coincé dedans ou pour plus de rapidité.

Une partie des participants indique changer d'itinéraire pour limiter les passages entre différents niveaux. En empruntant le tramway à la station les Essart-La Butte plutôt qu'à la station Gare d'Echirolles par exemple, ou en passant par les passages piétons de l'avenue des Etats Généraux plutôt qu'en empruntant la passerelle piétonne.

La proposition d'aménagement d'un cheminement piéton sur la place de la gare a été accueillie favorablement par la majorité des participants.

Les transports en commun

Plusieurs participants regrettent l'absence de ligne de bus dans le périmètre mis en concertation. Ce constat concerne en particulier le secteur élargi. Les participants aimeraient des lignes de bus à proximité du quartier des Granges ou du carrefour du Chêne pour relier AlpExpo, la gare ou Grand Place.

Répartition de l'espace public

Une meilleure répartition des espaces publics est attendue de la part des participants à la concertation. Plusieurs dysfonctionnements ont été pointés lors de la concertation :

Des conflits d'usages vélo/piétons/trottinettes

De nombreux conflits d'usages ont été soulevés lors de la concertation. En particulier par des piétons vis-à-vis des cycles et des trottinettes. Le besoin de dissocier les espaces dédiés aux cycles, aux trottinettes et aux piétons a été exprimé à de nombreuses reprises.

Certains participants estiment que les trottinettes sont trop présentes voire dangereuses. La suppression des espaces dédiés aux trottinettes en libre-service sur le secteur a été demandée par quelques participants.

Les espaces partagés piétons/cycles sont considérés comme dangereux par les piétons. Plusieurs participants ont partagé des inquiétudes concernant la mixité des usages sur l'allée de la gare et les espaces non circulés du projet. Plusieurs participants souhaitent notamment la mise en place d'une signalétique spécifique précisant la réglementation applicable à chaque espace et indiquant clairement lorsque les cyclistes doivent être 'au pas'. Une répartition plus claire des usages et des flux est attendue pour les futurs aménagements.

De nombreux mésusages qui renforcent les conflits

Ces conflits sont accentués par des mésusages qui renforcent le sentiment de danger dans certains secteurs. La circulation de trottinettes sur les quais SNCF a été mentionnée à plusieurs reprises au cours de la concertation. Plusieurs craintes ont été exprimées quant à la circulation des scooters sur les futurs espaces piétons.

Le stationnement

La question du stationnement a été régulièrement soulevée au cours de la concertation.

Sur le secteur élargi, plusieurs participants ont exprimé leurs inquiétudes vis-à-vis du nombre de places de stationnement. Selon eux, le nombre de places existantes sur le secteur Rue de Lorraine / Avenue des FTPF est déjà insuffisant par rapport aux besoins actuels. Plusieurs personnes ont fait remarquer que les stationnements prévus dans les récents ilots étaient insuffisants par rapport aux besoins.

Pour les secteurs en projet, les retours sont différents. Plusieurs personnes ont exprimé le souhait de ne pas avoir de stationnement sur les futurs espaces publics pour laisser plus de place aux piétons. Les avis exprimés suggèrent que le stationnement soit prévu en nombre suffisant à l'intérieur des futurs ilots.

Certains retours montrent une ouverture à des solutions alternatives comme la mutualisation des parkings construits dans les projets en cours. Des participants ont par exemple exprimé le souhait d'avoir accès à des places de stationnement dans les parkings silo existants ou

prévus dans le projet Connexions. L'objectif est d'avoir accès à des stationnements plus sécurisés que le stationnement sur l'espace public.

L'évolution de la « Gare » d'Echirolles

La demande d'un espace d'attente agréable

De nombreux participants expriment le regret de ne pas avoir de « véritable » gare. La majorité des usagers souhaiterait avoir accès à plus de confort. L'absence de bâtiment, de présence humaine, de lieux d'attentes et de services sont souvent évoqués parmi les points négatifs. Ces facteurs expliquent également que la gare d'Echirolles ne soit pas perçue comme un pôle attractif à l'échelle du territoire.

A défaut d'un réel bâtiment, de nombreux participants suggèrent la mise en œuvre de solutions alternatives pour retrouver ces différents services au travers des abords immédiats. De nombreuses propositions ont été faites au cours de la concertation. De nombreux participants aimeraient avoir plus d'espaces d'attente à proximité de la gare pour compenser l'absence de mobilier d'attente au niveau des quais. Plusieurs ont précisé qu'il était important que les espaces d'attente soient orientés vers les quais pour permettre de voir l'arrivée des trains.

Le besoin d'un pôle de services

Le souhait d'avoir plus de services est beaucoup revenu également. L'intégration d'un café ou d'un bar dans les futurs rez-de-chaussée a été demandée par de nombreux participants. La possibilité d'avoir des commerces ambulants : conciergerie, camion de courses, restauration à emporter... est beaucoup revenue dans les suggestions.

Les enjeux d'intermodalité

Malgré ces obstacles, l'intermodalité tram-train ou vélo-train est couramment pratiquée. Les interventions sur site et les retours des participants à la concertation montre que les usagers habitués se sont adaptés aux contraintes et aux spécificités de cette halte ferroviaire.

Plusieurs participants aimeraient avoir une vraie dépose-minute pour faciliter l'accès en voiture depuis les quartiers au nord de la gare notamment.

Les participants précisent par exemple qu'ils utilisent leur smartphone pour avoir accès aux horaires de train, être tenu au courant des retards et qu'ils adaptent leur départ en fonction pour éviter d'attendre trop longtemps à la gare. Certains participants confient avoir changé de vélo pour pouvoir le prendre dans le train ou le laisser dans la consigne de la gare sans craintes.

Ces adaptations aux problèmes rencontrés ne sont pas adaptées à tous les publics. Les participants qui ne sont pas habitués des lieux ou plus fragiles sont les plus affectés par les dysfonctionnements. Sans smartphone, il est compliqué de connaître les horaires ou de prendre un billet de train en cas de panne des distributeurs ou des écrans.

Espaces publics et végétation

La demande d'un parc habité

Dans la première phase de concertation, deux hypothèses d'ambiance ont été proposées. Les retours ont montré une forte adhésion à l'ambiance du Parc habité. La grande majorité des participants ont émis le souhait d'un quartier plus vert avec l'intégration de nombreuses plantations. Les participants ont favorisé l'aménagement d'espaces publics destinés à

l'échelle locale et imaginent difficilement la transformation du pôle gare en une nouvelle centralité métropolitaine.

La question des gradins et de la place événementielle a fait débat dans différents échanges. Si certains participants sont séduits par l'aménagement de gradins, de nombreuses personnes estiment que ceux-ci ne seront pas utilisés. De la même manière, la possibilité d'avoir des événements sur la place de la gare séduit mais ne convainc pas l'ensemble des participants. Les participants s'accordent sur le souhait d'espaces publics animés grâce à de futurs commerces ou services.

Un autre sujet qui a rassemblé des avis divergents est la présence de l'eau dans l'espace public. Beaucoup de participants ont indiqué qu'ils aimeraient que la présence de l'eau soit prévue dans le futur projet d'aménagement. Les propositions de fontaines et de jeux d'eau ont généralement été très appréciées. Plusieurs participants estiment que les fontaines demandent beaucoup d'entretien, coûtent cher et que ce n'est pas une priorité. D'autres participants ont ajouté que l'eau était une ressource rare et qu'il fallait la préserver.

La demande d'intégrer des toilettes publiques dans le projet a également été formulée.

Un point d'attention sur les enjeux de gestion

Tout au long de la concertation, l'inquiétude quant à la gestion des futurs espaces publics est beaucoup revenue. Le sentiment que les espaces publics sont délaissés et pas suffisamment entretenus est partagé par de nombreux participants. Ceux-ci expriment clairement qu'ils préfèrent des aménagements simples mais durables et facile d'entretien.

Ombrage et assises

Sur l'ensemble des retours, il y a un consensus autour de la nécessité de prévoir des assises régulières et ombragées. Les demandes de bancs, de banquettes, d'assises sous toutes les formes sont beaucoup revenues. Les participants ont exprimé le besoin de se reposer, d'attendre confortablement ou de pouvoir se rassembler. Selon les publics, les envies varient. Certains souhaitent des banquettes permettant de s'allonger, d'autres des assises en quinconces pour pouvoir discuter. Des fauteuils avec accoudoirs ont également été demandés pour pouvoir se relever facilement.

Appropriation du futur quartier

Actuellement, le pôle gare est perçu comme un secteur peu accueillant qui ne véhicule pas une image positive du quartier. Cela s'explique par le manque de commodité et d'espace permettant d'y passer du temps mais également par le sentiment d'insécurité des participants dans plusieurs secteurs. Les mésusages, le manque d'entretien des espaces publics et le manque d'éclairage ont souvent été cités comme des facteurs accentuant ce sentiment d'insécurité. Beaucoup de participants estiment que l'éclairage des espaces piétons est insuffisant et regrettent que les espaces publics ne soient plus éclairés à partir de 23h.

Les différents retours ont mis en évidence la difficulté pour les femmes et les jeunes filles de s'approprier les espaces publics sur le secteur. Plusieurs récits s'accordent pour dire qu'il manque d'espace de vie pour les filles. Les terrains de sport étant perçus comme monopolisés par les groupes masculins. De nombreux témoignages ont montré que les femmes avaient plus tendance à éviter les secteurs jugés peu sécuritaires et à prioriser les grands axes pour leurs déplacements dans le pôle gare.

Globalement, les participants accueillent très favorablement la transformation du pôle gare et espèrent retrouver un quartier animé et vivant. De nombreux retours expriment l'envie de

pouvoir passer du temps dans le futur quartier et espèrent y trouver de nombreux usages et services.

L'accueil du projet Pôle Gare

Les différents retours exprimés lors de la concertation sont dans l'ensemble en accord avec les ambitions du projet d'aménagement du pôle gare. La démarche de projet, les intentions et les grandes orientations sont comprises et font l'objet d'une adhésion de la part des participants.

Les objectifs de désenclavement du quartier, de végétalisation et de désimperméabilisation, de transformation du pôle-gare et de nouvelle répartition de l'espace public en faveur des mobilités actives sont fortement revenus aux cours des avis exprimés par les participants.

De manière générale, la concertation a montré qu'il était difficile pour les participants de projeter un nouveau quartier attractif. Les avis donnés concernent en majorité la transformation des espaces publics existants. Les avis concernant les espaces publics créés dans le cadre du projet et en particulier l'allée de la gare sont plus rares. Les retours exprimés sur ces espaces font souvent l'objet d'une mise à distance et sont généralement identifiés comme des espaces destinés aux futurs habitants du quartier Connexions.

En parallèle, les prises de paroles lors des différents temps de la concertation montrent que les participants n'ont pas toujours connaissance de l'organisation des différents projets du territoire. De nombreuses questions ont été posées sur les plannings et les avancées des différents projets du territoire GrandAlpe. Certains participants souhaiteraient que ces temps de concertation permettent d'avoir une mise à jour de l'avancée des différents projets dont ils ont eu connaissance auparavant.

Quelques doutes ont été exprimés quant à la coordination réelle des différents projets en particulier sur les questions de cheminements, de stationnement et de programmation des programmes immobiliers.

Certains avis ont été donnés sur le périmètre du projet. Concernant l'objectif de faciliter les déplacements modes actifs et le parcours du « dernier kilomètre » depuis la gare, de nombreuses personnes ont pointé la difficulté de la liaison avec le centre-ville d'Echirolles par la rocade. Ce secteur a été cité à plusieurs reprises comme un point noir dans les parcours quotidiens.

Les participants souhaitent être plus informés sur les projets en cours. Il a notamment été proposé d'exposer des plans ou panneaux explicatifs du projet au niveau de la gare pour pouvoir s'informer sur l'évolution du projet.

4. SYNTHÈSE QUALITATIVE PAR SECTEUR

L'analyse des contributions issues de la concertation permet de mettre en évidence des demandes spécifiques à certains secteurs.

Secteur de projet

Rue de Provence

Sur la rue de Provence, plusieurs retours indiquent que les cheminements modes actifs ne sont pas assez sécurisés.

De nombreuses demandes ont été faites pour intégrer un itinéraire cyclable sécurisé et séparé de la chaussée. Plusieurs participants souhaiteraient une traversée cyclable sécurisée pour rejoindre la passerelle des écoliers depuis les bâtiments d'ATOS par la rue du Jura.

Quelques participants ont témoigné d'un problème de visibilité aux sorties de la parcelle ATOS. La grille en limite parcellaire est trop opaque et ne permet pas de voir les véhicules ou les piétons qui arrivent depuis la gare.

Plusieurs participants se sont plaint que la rue du Queyras servait de voie de shunt à la rue de Provence.

Rue de Provence dévoyée

L'aménagement de la rue de Provence dévoyée fait débat. Plusieurs contributions ont fait remonter le souhait d'une voie apaisée avec le moins de voitures possible et le souhait d'un maintien en sens unique. A l'opposé, de nombreux participants souhaiteraient que l'accès au pôle gare depuis l'avenue des Etats Généraux soit facilité. Le plan de circulation actuel ne permet pas un accès direct depuis les Etats Généraux rallongeant les parcours quotidiens.

Place basse de la gare

L'aménagement d'une place basse est bien accueilli par les différents participants. Pour certains, ce nouvel espace représente la possibilité de trouver les espaces d'attente qui manquent sur les quais. Pour d'autres, cette place basse permettra d'accueillir de nouveaux usages et services. La venue de commerces ambulants est particulièrement attendue.

La liaison haut/bas

En fonction des participants la liaison entre les différents niveaux et les différents quais est plus ou moins facile. Parmi ceux qui éprouvent des difficultés à passer d'un niveau à l'autre, la proposition d'un cheminement doux pour relier le niveau du tramway est bien accueillie.

Place haute de la gare

Sur la place haute, les participants s'accordent sur le manque d'assise et d'ombrage. L'installation et le Kiosque temporaire ont été appréciés et permettaient d'améliorer le confort d'attente.

De nombreux participants ont indiqué qu'ils trouvaient la sortie du quai de tramway dangereuse en raison des croisements cycles et piétons. La voie verte ne permettant pas d'avoir une règle de priorité claire entre les différents usagers.

Passage sous le tunnel

Le passage sous l'avenue des Etats-généraux est perçu comme un endroit peu agréable. Peu de participants ont indiqué l'utiliser. Ce tunnel est principalement utilisé par les cyclistes et est considéré comme particulièrement dangereux. De nombreux participants souhaitent une piste cyclable séparée de la chaussée pour rejoindre la Chronovélo de l'avenue Victor Hugo.

Allée de la Gare

Les participants ont été interrogés sur ce qu'ils souhaitaient voir sur cette future voie piétonne. La première attente est l'intégration de mobilier d'assises. Plusieurs participants aimeraient voir du mobilier de détente comme des transats ou des banquettes. Les demandes formulées précisent également la volonté d'avoir des assises qui favorisent la discussion ou le rassemblement : banc en quinconce, table de pique-nique, tables de jeux...

La présence d'espaces verts a été très demandée. Plusieurs participants souhaitent la présence d'arbres fruitiers ou d'espaces d'agriculture urbaine.

Allée du Limousin et passerelles

Le cheminement piéton entre le parc Maurice Thorez et la passerelle qui traverse Etat-Généraux est peu utilisée d'après les retours exprimés lors de la concertation.

Plusieurs participants ont admis ne pas avoir connaissance de l'existence de ce chemin. De nombreux participants ont indiqué qu'ils n'empruntaient plus cet itinéraire car considéré comme peu agréable voire non sécuritaire. Plusieurs raisons ont été citées : le manque d'entretien, le manque d'éclairage, la présence de débris, de rats, l'étroitesse du chemin.

Plusieurs participants considèrent que la proposition d'élargissement du cheminement permet d'améliorer la situation. Les participants espèrent que le cheminement prévu sera mieux entretenu et plus éclairé dans la situation future.

La passerelle qui traverse les Etats Généraux a fait l'objet de nombreux retours. Une majeure partie des participants a indiqué ne pas utiliser cette passerelle. Plusieurs explications ont été données : la passerelle ne se trouve pas dans des itinéraires qu'ils ont l'habitude d'emprunter, une préférence pour les passages piétons au niveau de l'avenue des Etats-Généraux, la difficulté d'identifier les accès à la passerelle, le manque d'éclairage en hiver.

Parmi les retours, il a été précisé que la passerelle était utilisée quotidiennement pour aller de l'école au périscolaire. En hiver, un éclairage complémentaire est utilisé par le périscolaire pour compenser la faible luminosité.

Plusieurs participants ont indiqué leur préférence pour une traversée plus urbaine et plus apaisée au niveau de l'avenue des Etats-Généraux.

Secteur élargi

Carrefour du Chêne

Le carrefour du Chêne est identifié par la grande majorité des participants comme un lieu inadapté aux modes actifs.

Plusieurs participants ont indiqué que les traversées en plusieurs temps et le phasage des feux différenciés compliquaient les traversées piétonnes et incitaient les piétons à traverser au feu rouge. Le secteur est perçu comme dangereux pour tous les usagers.

Un consensus apparaît autour de la nécessité d'apaiser le carrefour du Chêne. L'idée d'une place urbaine et d'un carrefour réduit séduit la majorité des participants même si ceux-ci rencontrent des difficultés à imaginer la transformation du secteur.

Passerelle des écoliers

La passerelle des écoliers est un secteur important dans le maillage piéton avec le centre d'Echirolles. Un grand nombre de participants souhaiterait un accès direct vers le quai nord. Celui-ci permettrait de faciliter l'accès à la gare depuis l'Est.

La concertation met en évidence que l'accès au quai sud depuis la passerelle des écoliers n'est pas connue par tous. Ceux qui le connaissent apprécient d'avoir un cheminement direct vers les quartiers Est. Plusieurs participants indiquent que cet accès n'est pas toujours agréable car peu éclairé. Le manque d'entretien de ce passage a été précisé par certains participants, en particulier concernant la végétation qui déborde sur le cheminement.

Plusieurs personnes indiquent prendre la passerelle des écoliers en journée mais changer d'itinéraire le soir ou la nuit. La manque d'éclairage amène un sentiment d'insécurité.

Les échanges montrent que la réglementation vis-à-vis des itinéraires cyclistes est méconnue. Plusieurs personnes souhaiteraient qu'une signalétique indique l'interdiction de la passerelle aux cyclistes. D'autres regrettent les vitesses des vélos sur la passerelle.

Rue du Jura

Plusieurs participants soulignent que la Rue de Jura est monopolisée par les activités logistiques des entreprises. Ces usages rendent les espaces de stationnement non- utilisables, parfois ce sont même les cheminements piétons et cycles qui sont entravés.

Salvador Allende

Les traversées de l'avenue Salvador Allende sont considérées comme difficiles. Les participants souhaiteraient des liaisons plus directes et plus sécurisées.

Grand Alpes

D'ici, on voit déjà demain



4. SUITES DONNÉES À LA CONCERTATION

1. SUR LES ENJEUX DE STATIONNEMENTS :

La métropole a bien identifié les difficultés liées au stationnement dans le quartier. Si elle s'engage à transformer le secteur en un quartier à mobilité douce elle entend le besoin de conserver des stationnements en nombre suffisants pour les riverains et acteurs. Suite à la première phase de concertation la Métropole a lancé une étude de stationnement sur le périmètre du pôle gare afin de pouvoir qualifier les besoins actuels. Sur la base de cette étude la Métropole décide :

- D'étudier, pendant les phases de transition, des solutions pour gérer les besoins de stationnement sur des espaces en mutation au niveau du secteur élargi (périmètre bleu).
- De mettre en place dans le projet plusieurs secteurs de livraison/dépose-minute, afin d'éviter des dérives d'occupation du stationnement sur l'espace public.
 - Par ailleurs, la possibilité de mise en place d'une réglementation du stationnement de type zone bleue pourra être étudiée en partenariat avec la ville d'Echirolles.
- La Métropole précise également que Le stationnement nécessaire au nouveau programme immobilier est prévu dans son sein : construction d'un parking silo et en mutualisant le parking silo de ATOS déjà existant. Cette mutualisation entre opérateurs privés n'est pas aujourd'hui accessible au reste du quartier. La Métropole a poussé à la mutualisation des places de stationnement mais elle n'est pas décisionnaire pour une ouverture plus large.

2. CONCERNANT LE CARREFOUR DU CHENE :

La Métropole partage le fait que le carrefour du Chêne n'est pas adapté aux mobilités actives. Bien que la transformation du carrefour soit prévue dans la seconde phase d'aménagement du pôle gare, la Métropole décide :

- De mettre en place des aménagements transitoires pour sécuriser la traversée en continuité des aménagements de la rue de Provence. Cette phase permettra de répondre aux enjeux de liaison cyclable.
- Une étude est en cours pour étudier le fonctionnement actuel des circulations et proposer d'éventuelles améliorations notamment sur le phasage des feux de circulations pour faciliter les cheminements piétons.

3. CONCERNANT L'ESPACE GARE :

La Métropole partage le fait que la gare est une halte ferroviaire et que peu d'aménagements existent pour répondre au confort d'attente et au besoin en terme de service des voyageurs. La Métropole rappelle qu'elle n'est pas décisionnaire de l'aménagement du domaine SNCF et que l'emprise du projet n'inclue pas les quais SNCF. Le manque d'une gare avec des assises et des services est identifié tout comme la demande de présence humaine, et de signalétiques dans l'enceinte de la gare.

Pour répondre au mieux à ces besoins, la métropole propose la création d'un véritable parvis de la gare sur l'espace public, permettant de proposer des assises et de l'ombrage à proximité des quais

- Le parvis haut et la place de la gare intègrent des bancs et assises ombragés pour proposer des espaces d'attente confortable à proximité de la gare.

- Une étude a été lancée avec la SNCF pour l'aménagement d'une liaison piétonne directe entre le quai nord et la passerelle des écoliers est actuellement à l'étude pour vérifier sa faisabilité vis-à-vis des emprises et des contraintes ferroviaires.

4. CONCERNANT LA PASSERELLE PIETONNE AVENUE DES ETATS GENERAUX :

La transformation ou la réhabilitation de la passerelle qui traverse l'avenue des Etats Généraux n'est pas prévue dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics du pôle gare d'Echirolles.

- Il est prévu d'améliorer l'accès à la passerelle dans le projet, notamment en travaillant sur l'éclairage du cheminement piéton et des accès à la passerelle. L'ouvrage en lui-même étant en dehors du périmètre du projet, il ne peut être intégré dans les travaux.

5. CONCERNANT LES ITINERAIRES CYCLABLES :

La Métropole partage l'intérêt de connecter au mieux le nouveau quartier au réseau cyclable de l'agglomération.

- Le projet prévoit d'intégrer des pistes cyclables au niveau des rues de Provence et de la bretelle rue d'Auvergne, en continuité des aménagements prévus dans le cadre de la transformation de l'avenue des États Généraux.
- L'aménagement du carrefour du chêne devra permettre une connexion sécurisée avec la Chronovélo prévue sur l'avenue Salvador Allende, même en phase transitoire.
- La Métropole étudiera ultérieurement les aménagements nécessaires pour réaliser une liaison de qualité avec la Chronovélo de l'Avenue Grugliasco.

6. CONCERNANT L'ECLAIRAGE :

La Métropole rappelle que l'éclairage public est une compétence communale. Dans le projet :

- Il est prévu d'améliorer la visibilité à travers la mise en place de mâts d'éclairage sur l'ensemble des cheminement piétons réaménagés.
- Un éclairage est également prévu sous le pont des État Généraux afin d'améliorer la sécurité de sa traversée.

7. CONCERNANT LES USAGES

La Métropole partage l'objectif de créer un espace public accueillant propice à la rencontre.

- Il est prévu dans le projet la mise en place de différents espaces sur l'allée de la gare impliquant notamment des jeux pour enfants, des mobiliers ludiques intergénérationnels (par exemple : table avec plateau de jeux, table de ping-pong, panier de basket, etc.) et des espaces de rencontres ombragés avec des assises diversifiées pour répondre aux souhaits de rencontre.
- La présence de l'eau sera inscrite de manière raisonnée avec notamment des fontaines à eau potable pour le confort d'usage en période de chaleur.
- Une attention particulière sur les questions de sureté dans les espaces publics est à poursuivre dans toutes les phases d'élaboration et de mise en œuvre du projet

Retrouvez plus d'information sur :

metropoleparticipative.fr

grandalpe.fr

